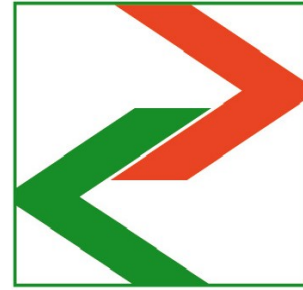


Arbeitsgemeinschaft Europäischer Grenzregionen (AGEG)
Asociación de Regiones Fronterizas Europeas (ARFE)
Association des régions frontalières européennes (ARFE)
Association of European Border Regions (AEBR)
Comunità di lavoro delle regioni europee di confine (AGEG)
Europæiske grænseregioners Arbejdsfællesskab (AGEG)
Werkgemeinschaft van Europese grensgebieden (WVEG)
Associação das Regiões Fronteiriças Europeias (ARFE)
Σύνδεσμος Ευρωπαϊκών Συνοριακών Περιφερειών (ΣΕΣΠ)
Stowarzyszenie Europejskich Regionów Granicznych (SERG)



« LE PARTENARIAT DANS UNE EUROPE SANS FRONTIÈRES »

Bulletin d'information électronique de l'ARFE – janvier 2006

Par ce bulletin d'information trimestriel, publié en langues anglaise, française et allemande, l'Association des régions frontalières européennes (ARFE) veut informer les zones frontalières et leurs amis des dernières nouvelles de la coopération dans les zones frontalières et transfrontalières en Europe et de la coopération avec les autorités et les associations européennes (édition 1.600 copies).

Comité directeur de l'ARFE: Les citoyens d'Europe reconnaissent l'importance de la coopération transfrontalière



Le comité directeur de l'ARFE s'est réuni le 9 décembre 2005 à Maastricht en Eurégio Maas-Rhin, dans la salle où a été signé le traité de Maastricht en 1992. Dans son allocution le Commissaire Frissen a rappelé les nombreux contacts fructueux et durables de l'Eurégio dans le cadre de la coopération transfrontalière BE/DE/NL et grâce à l'ARFE.

Dans son allocution le président van Nistelrooij a souligné que le rejet par la France et les Pays-Bas du projet constitutionnel européen a montré à quel point il était difficile d'intéresser les individus aux thèmes européens. La coopération transfrontalière a prouvé qu'elle pouvait le faire.

A Maastricht le comité directeur a traité des points principaux suivants :

- La coopération transfrontalière dans le domaine de la santé ;

- La mise en œuvre du programme communautaire de Lisbonne : Communication de la Commission « Davantage de recherche et d'innovation – Investir pour la croissance et l'emploi : une stratégie commune » (COM(2005)488 final) ;
- « Mise en oeuvre du programme communautaire de Lisbonne - Une politique des PME moderne pour la croissance et l'emploi » (COM(2005) 551 final) ;
- Rapport de la commission parlementaire du développement régional sur le rôle de la cohésion territoriale dans le développement régional (final A6-0251/2005) ;
- Rapport de la commission parlementaire des transports et du tourisme du Parlement européen sur les nouvelles perspectives et les nouveaux défis pour un tourisme européen durable (final A6-0235/2005) ;
- Les plus récents développements de l'instrument juridique européen;
- Réseaux linguistiques dans les régions frontalières.

En octobre 2006 le secrétaire général de l'ARFE ira en retraite. Son successeur est M. Martín Guillermo Ramirez



Le 9 décembre dernier le comité directeur a élu l'Espagnol Martín Guillermo Ramirez comme successeur de M. Gabbe. En tant que représentant de la région d'Extremadure il a travaillé pendant 7 ans au comité directeur de l'ARFE et 6 ans dans le projet LACE. Il était entre autres responsable de l'édition espagnole du Guide pratique de la coopération transfrontalière, élaboré par l'ARFE et publié par la Commission européenne.

Il dispose d'une expérience pratique et théorique très étendue dans le domaine des relations transfrontalières, aussi bien entre l'Espagne et le Portugal qu'entre d'autres régions frontalières européennes, ainsi que dans presque tous les domaines d'activité de l'ARFE. A l'heure actuelle M. Guillermo fait son doctorat à l'Université de Mérida. Sa période d'adaptation au sein de l'ARFE commencera dans les prochaines semaines.

Expériences eurégionales = Objectifs, tâches, méthodes de travail

A l'occasion du séminaire sur les expériences eurégionales organisé par la Generalitat de Catalunya et par l'ARFE, qui s'est tenu le 5 septembre 2005 à Barcelone, le secrétaire général Jens Gabbe a souligné l'importance du présent et futur rôle des eurorégions et des

structures similaires dans le cadre de la politique régionale européenne et nationale ainsi que par rapport à la valeur ajoutée de la coopération transfrontalière contribuant à l'intégration européenne.

Le Conseil des ministres nordiques et plusieurs régions frontalières y ont présenté leurs expériences spécifiques dans le domaine de la coopération transfrontalière :

- Pyrenees-Mediterranean Euroregion (ES/FR),
- Coopération internationale dans la zone de la mer Baltique (ES/LE/LI/FI/SE),
- Eems-Dollard Regio (NL/DE),
- Carpathian Euroregion (PL/HU/UKR/SL/RO),
- Öresundskomiteen (DK/SE).

Toutes les eurorégions présentes ont souligné l'importance d'une amélioration des structures légales, de la coopération stratégique et d'un financement durable.

Dialogue avec le président de la Commission européenne José Manuel Barroso à Bruxelles

Le 17 novembre 2005 le membre du comité directeur de l'ARFE M. Eurlings, vice-président de la Province du Limbourg (NL) a présenté l'avis de l'ARFE à l'occasion du dialogue de la Commission européenne avec les associations de collectivités territoriales européennes.

Voir : www.aebr.net

Dialogue avec le Commissaire Joe Borg le 2 décembre 2005 à Bruxelles



Suivant l'initiative du président de la Commission Barroso et le dialogue du mois de février, ce fut la deuxième rencontre d'une série de dialogues thématiques des associations régionales et des commissaires compétents. M. Joe Borg, Commissaire de la Pêche et des affaires maritimes discutait de « L'avenir de la politique maritime de l'UE ». L'ARFE était parmi les organisations invitées à intervenir.

M. Uwe Döring, ministre de la Justice, du Travail et de l'Europe du Land de Schleswig-Holstein (Allemagne), a présenté l'intervention de l'ARFE.

Voir : www.aebr.net

Instrument européen de voisinage et de partenariat



La commission des Affaires étrangères du Parlement européen est en charge de l'instrument de voisinage et de partenariat ainsi que de l'instrument pour les pays candidats. Le président de l'ARFE Lambert van Nistelrooij est co-rapporteur au sein de la commission du Développement régional. Un premier avis a été présenté et discuté à la commission du Développement régional en juillet 2005.

Après lecture du texte rédigé par le rapporteur M. Konrad Szymanski, le secrétariat général de l'ARFE a élaboré un avis que M. van Nistelrooij a présenté à la commission du Développement régional le 5 décembre dernier.

Voir : www.aebr.net

Perspectives et défis de la coopération transfrontalière aux frontières extérieures orientales de l'UE (NEEBOR)

Le 8 décembre 2005, à l'occasion du séminaire NEEBOR, réseau des régions frontalières aux frontières extérieures orientales de l'UE dont l'ARFE est partenaire, le sujet des frontières extérieures de l'UE a été traité. Parmi d'autres la Commissaire de la Politique régionale Danuta Hübner, le président de l'ARFE Lambert van Nistelrooij (membre du PE) et son secrétaire général Jens Gabbe y sont intervenus.

Voir : www.aebr.net

L'UE propose de nouvelles Orientations stratégiques communautaires pour la cohésion, la croissance et l'emploi avec trois priorités principales

Le 5 juillet 2005 la Commission européenne a présenté une communication sur des Orientations stratégiques communautaires pour la cohésion économique, sociale et territoriale. Ces Orientations stratégiques traitent les priorités communautaires en vue des programmes de cohésion dont les Etats membres et les régions devront tenir compte. Trois priorités principales qu'il convient considérer dans les futurs programmes, ont été fixées :

- 1) Faire de l'Europe un lieu attractif pour les investissements et l'emploi ;
- 2) connaissance et innovation, facteurs de croissance ;
- 3) des emplois plus nombreux et de meilleure qualité.

Voir : http://europa.eu.int/comm/regional_policy/index_de.htm

Les membres de l'ARFE ont donné leurs avis relatifs aux Orientations stratégiques.

L'instrument juridique de l'UE sur la coopération territoriale n'a pas encore été adopté

En juillet 2005 le Parlement européen a adopté le rapport de M. Jan Olbrycht relatif à l'institution d'un groupement européen de coopération transfrontalière (GECT). Entre-temps des propositions de compromis des Présidences de l'UE luxembourgeoise et britannique ont été discutées, mais sans arriver à un accord. Eu égard au fait qu'une décision conjointe du Conseil européen et du Parlement européen est nécessaire, la commission du Développement régional du PE traitera ce thème à nouveau.

La coopération transfrontalière dans le secteur de la santé nécessite un échange d'expériences à l'échelle européenne



Le 27 septembre 2005 un forum sur les « Coopérations européennes dans le domaine de la santé – valeurs ajoutées pour les populations, l'économie et les régions », organisé par la RegioTriRhena, la Regio Basiliensis et l'ARFE, s'est tenu à Bâle. Cette manifestation a reflété la situation actuelle de la coopération transfrontalière dans le secteur de la santé.

Dans ce cadre des projets exemplaires de différentes zones frontalières européennes ont été présentés. L'ARFE continuera à travailler intensivement sur ce thème en collaboration avec HOPE et le projet du land de Rhénanie du Nord-Westphalie « EUREGIO – le domaine de la santé à l'échelle transfrontalière ».

Voir : www.aebr.net et www.regbas.ch

L'ARFE se félicite du succès de l'assemblée générale et la conférence annuelle qui se sont tenues du 20 au 21 octobre 2005 à Drame (GR)



Le président de l'ARFE Lambert van Nistelrooij a remercié l'eurorégion Nestos-Mesta, la région East Macedonia/Thrace et la préfecture de Drame de l'invitation. Il a rappelé que c'était déjà la troisième réunion du comité directeur et la deuxième assemblée générale en sept ans en Grèce du Nord.

Dans leurs allocutions les présidents des régions grecs du Nord ont souligné l'importance de la coopération transfrontalière pour la Bulgarie et la Turquie. Le travail de l'ARFE serait très utile pour les développements dans la région.

Le rapport d'activité 2004 a été présenté à l'occasion de l'assemblée générale.

Voir : www.aebr.net



Environ 200 représentants de 28 pays européens ainsi que des délégués du Parlement européen, des représentants du Conseil de l'Europe et des gouvernements nationaux ont participé à cette manifestation. La résolution finale sur le thème « Contribution de la coopération transfrontalière à la mise en œuvre de la Stratégie de Lisbonne » a été adoptée unanimement. Voir : www.aebr.net

La prochaine **assemblée générale et conférence annuelle** de l'ARFE se tiendront **du 19 au 21 octobre 2006 à Pamplona, Navarre en Espagne.**

Le prix « Sail of Papenburg » 2005 a été attribué à l'organisation frontalière irlandaise du Nord (CAWT)



Le prix de l'ARFE 2005 a été attribué aux régions frontalières irlandaises / irlandaises du Nord dans le cadre de l'assemblée générale à Drame pour le projet « Approche stratégique des services sanitaires et sociaux transfrontaliers ». Dans ce cadre le vice-président et président du jury de l'ARFE M. Reinhold Kolck a fait une allocution.

Avec le président de l'ARFE il a remis les actes honorifiques ensemble. Voir www.aebr.net pour une courte présentation des projets

Le préfet de Drame accorde de hautes distinctions honorifiques à des membres du comité directeur de l'ARFE



A l'occasion de l'assemblée générale le préfet de Drame Konstantinos Evmiridis (à droite sur la photo) a accordé des distinctions honorifiques à quatre membres du comité directeur de l'ARFE pour leurs contributions fructueuses et innovatrices en faveur de la coopération transfrontalière.

Les distinctions en forme de plaquette en argent gravés étaient remises au secrétaire général Jens Gabbe (à gauche sur la photo), au baron Viktor von Malchus, président du conseil consultatif de l'ARFE, au membre d'honneur Wim Schelberg, le directeur Eugenio Ambrosi, région Frioul-Vénétie-Julienne et au membre du Parlement européen Konstantinos Hatzidakis.

L'avenir de la politique européenne de cohésion et régionale

Perspective financière de l'UE 2007 – 2013 et coopération territoriale

Le Conseil européen des chefs d'Etat ou de gouvernement a adopté en décembre dernier la perspective financière 2007 à 2013 avec un volume de 862,363 millions € = 1,045 % du PNB européen. Sur le plan de la politique européenne de cohésion et régionale le cadre financier de la coopération territoriale correspond toujours aux propositions initiales de la présidence de l'UE luxembourgeoise, c'est-à-dire qu'environ 2,4 % = 7,6 milliards € sont mis à la disposition de la coopération territoriale.

Comparé à la proposition initiale de la Commission de 4 %, la réduction paraît négative à première vue. Il ne faut cependant pas oublier que la proposition de la Commission UE ne prévoyait que 47,5 % des moyens pour la coopération transfrontalière.

Par contre, la décision des chefs d'Etat ou de gouvernement prévoit 77 % des 7,6 milliards pour la coopération transfrontalière = 5,775 milliards €. Ces 5,775 milliards € correspondent à peu près au montant total du programme INTERREG III 2000-2006, dont seulement environ 3,6 milliards € étaient prévus pour la coopération transfrontalière. C'est-à-dire que 2 milliards € de plus sont mis à la disposition de la coopération transfrontalière pour la période de 2007-2013.

La coopération territoriale comprend les coopérations transfrontalière, transnationale et interrégionale. La coopération transfrontalière reçoit 77 %, la coopération transnationale 19 % et la coopération interrégionale 4 %.

L'ensemble des régions NUTS III aux frontières terrestres internes, certaines régions NUTS III aux frontières extérieures et toutes les régions NUTS III aux frontières maritimes (distance maximale 150 km) sont éligibles. Les montants pour la coopération transfrontalière sont calculés à la base de la population des régions NUTS III.

Dans l'ensemble la coopération transfrontalière est non seulement assurée jusqu'en 2013, mais elle reçoit également des moyens supplémentaires qui sont d'ailleurs très nécessaires en vue de l'élargissement de l'UE. Le règlement NUTS III et le soutien de l'ensemble des zones frontalières sont également maintenus.

Par ailleurs, le projet de la communication UE contient un grand nombre de propositions de l'ARFE relatif à la politique de cohésion et régional qui étaient également pris en considération dans les avis du Parlement européen. Dans l'ensemble les régions frontalières et l'ARFE ont donc raison d'être satisfaits.

Voir : www.aebr.net

Entretien avec le directeur général Graham Meadows, DG REGIO, dialogue avec l'ARFE

Le 21 décembre 2005 le directeur général Meadows, M. Bougas et d'autres collaborateurs de la DG REGIO se sont réunis dans le cadre d'un entretien avec le président van Nistelrooij et la secrétaire général de l'ARFE. La rencontre prévue pour la durée d'une heure était prolongée à deux heures et demie de dialogue intensif sur la future politique de cohésion et régionale, la coopération territoriale, le programme de voisinage et de partenariat ainsi que l'instrument juridique de l'UE de la coopération territoriale. Un autre thème évoqué à cette occasion, eu égard aux résultats de la conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement en décembre 2005, étaient les dispositions de réalisation dans le cadre de la politique de cohésion et régionale qui devraient être uniformes pour l'ensemble de l'Europe (co-financement publique/ privé, utilisation des moyens financiers communautaires en due terme selon règlement N+2) ainsi que la situation financière des zones frontalières UE dans le cadre de la politique de voisinage et de partenariat par rapport à leur situation financière dans le cadre d' INTERREG A.

Lors de ce dialogue approfondi le secrétaire général a présenté d'autres propositions essayées par expérience pour améliorer le caractère véritablement transfrontalier de programmes et de projets, par exemple :

- Allouer des moyens financiers par frontière (comme cela a déjà été le cas dans le cadre d' INTERREG I) et non par Etat membre.
- Eviter que les programmes de coopération transfrontalière deviennent de plus en plus grands. Les évaluations effectuées par l'UE montrent clairement que les petits programmes spécifiques des régions sont plus efficaces par rapport à leur utilité transfrontalière et à leur valeur ajoutée.
- Ou élaboration de programmes transfrontaliers avec des sub-programmes par frontière. Dans ce cas-là les sub-programmes spécifiques des régions sont chargés de l'élaboration, de la mise en œuvre et de la réalisation des projets.
- La nécessité d' ouvrir un compte bancaire conjoint pour les moyens communautaires et pour les co-financements nationaux et régionaux des deux côtés de la frontière.

- Définition d'un projet transfrontalier : des partenaires des deux côtés d'une frontière participent du point de vue organisateur, personnel, financier et du point de vue contenu. La participation financière doit être assurée, car cela implique automatiquement l'engagement des partenaires en d'autres domaines.
- Définir dès le début les critères transfrontaliers en vue de l'éligibilité conjointe.

Le secrétaire général a souligné que la définition de critères d'éligibilité conjoints, le compte bancaire conjoint pour les moyens UE et le co-financement national/ régional ainsi que la participation des partenaires de part et d'autre de la frontière dans le cadre de projets sont les éléments essentiels et les conditions de départ cruciales pour des programmes et des projets véritablement transfrontaliers.

L'ARFE continuera le dialogue sur ces thèmes avec le directeur général Meadows et avec la GD REGIO.

« OPEN DAYS » du 10 au 13 octobre 2005 à Bruxelles – une manifestation très réussie

La Semaine Européenne des Villes et des Régions (OPEN DAYS) a eu lieu du 10 au 13 octobre 2005 à Bruxelles. C'est pour la troisième fois que la Direction générale de la Politique régionale (Commission européenne) et le Comité des régions (CdR) ont organisé conjointement cette manifestation. Dans ce cadre 66 séminaires, ateliers et expositions étaient organisés traitant le développement régional et urbain et la coopération en vue des futurs programmes du fonds structurel communautaire.

Voir : <http://www.cor.eu.int/de/index.htm>
<http://europa.eu.int/regionalpolicy/opendays/index.cfm>

Activités importantes du Conseil des ministres nordiques en faveur de la coopération transfrontalière au Nord 2000 – 2005 et à l'avenir

A l'occasion de la réunion du comité directeur de l'ARFE en automne dernier M. von Malchus et le représentant du Conseil des ministres nordiques M. Radvilavicius ont rapporté sur les activités du Conseil des ministres nordiques. M. von Malchus a fait un exposé sur la politique pragmatique et exemplaire des pays scandinaves de 2000 à 2005, avant tout sur le processus Schlüter. Voir : www.aebr.net

M. Radvilavicius a complété cet exposé en parlant d'un nouveau projet du CMN « Réseau des régions baltes » (BEN) mis sur pied le 27 septembre 2005. 35 partenaires en 9 pays y compris des nouveaux pays voisins de l'UE, la Russie et la Biélorussie participent à ce projet.

Voir : www.nordisketaks.net – top-of-europe@norden.org . L'ARFE a été invitée de participer au projet BEN.

Nouveau programme du Conseil des ministres nordiques pour la coopération en Russie de Nord-Ouest

A l'occasion de la réunion du Conseil des ministres nordiques en novembre dernier à Reykjavik, le ministre finlandais de la Coopération nordique Jan-Erik Enestam a présenté le nouveau programme de coopération avec la Russie de Nord-Ouest du Conseil des ministres nordiques. Les points cruciaux de ce programme sont:

- Le développement démocratique,
- la coopération transfrontalière,
- recherche et innovation, coopération dans le domaine du IT,
- les affaires sociales et de santé ainsi que les problèmes environnementales.

Voir : top-of-europe@norden.org du 11. 11. 2005

Avis de l'ARFE relatif aux propositions de l'UE et du CdR en vue du soutien et du développement des zones rurales européennes

L'ARFE a présenté un avis relatif à la « Proposition de règlement du Conseil concernant le soutien au développement rural par le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) » et relatif aux propositions d'amendement du CdR. Le contenu essentiel de ces avis concrets est la revendication de l'ARFE d'harmoniser tous les programmes nationaux et régionaux (chap. 14, par. 2) pour le soutien des zones rurales dans les zones frontalières dans le cadre du futur programme INTERREG. Cette revendication est également valable en ce qui concerne les stratégies de développement locales (art. 58 et 64). Voir : www.aebr.net
L'ARFE a prié ses membres et ses amis de s'adresser également à leurs gouvernements nationaux dans cette affaire. L'ARFE prévoit d'organiser en 2006 un forum ou une conférence annuelle sur le thème des « zones rurales ».

Entretien avec la Commissaire Danuta Hübner à Bruxelles



Le 27 janvier 2006 le président de l'ARFE Lambert van Nistelrooij, le secrétaire général Jens Gabbe et le secrétaire général adjoint Martín Guillermo Ramírez ont rencontré la Commissaire Danuta Hüber et d'autres représentants de la DG REGIO.

Les thèmes suivants y étaient discutés :

- Les résultats de la rencontre des chefs d'Etat ou de gouvernement relative à la cohésion territoriale,
- l'instrument juridique,
- la coopération maritime,
- l'envoyé spécial pour les problèmes frontaliers,
- les programmes communautaires de voisinage, de partenariat et de préadhésion.

Il a été convenu que l'ARFE fasse parvenir ses idées essentielles à la Commissaire à l'écrit.

L'ARFE vous adresse tous ses vœux de bonheur et de succès pour l'an 2006!

F:\DATA\334 AGEG\Publikationen\Newsletter\Nr 7\AGEGNewsletterFR17Jan06mp.doc